

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018

PRESENTS : Christine TEQUI, Jean-Michel BERGES, Daniel CABAUP, Jean DELPECH, Régine DUQUESNE, Claudine LE GUILLOU, Edmond LOZACH, Pierre MENASPA, Francis PILOT, Catherine UMHAUER.

ABSENTS EXCUSES : Fatima RAFAI a donné procuration à Christine TEQUI

Véronique CHAVANNE a donné procuration à Catherine UHMAUER

ABSENTS : Robert DAROLLES, Michèle TESSIER

Jean-Michel BERGES a été désigné secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 heures 15.

Ordre du jour :

- Attribution des compensations de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées
- Vote des taux 2018
- BUDGET PRINCIPAL :
 - Affectation
 - Vote du budget primitif 2018
- BUDGETS ANNEXES « Maison du Haut-Salat », « ALAE », « Les Lannes », « Réseau Chaleur » et « lotissement » :
 - Affectations
 - Vote des budgets primitifs 2018
- Vote des subventions
- Demande subvention FDAL pour la réfection des toitures des chalets du village vacances
- Travaux Maison du Haut-Salat : désignation des entreprises
- Informations et questions diverses.

1. Attribution de compensation et vote des taux

L'attribution de compensation de la communauté de communes Couserans Pyrénées à la Commune de Seix s'élève à 166 012 €.

1.a. Attribution de compensation de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées

Ce montant correspond au transfert de la commune à la communauté des taxes suivantes :

- CFE: contribution foncière des entreprises 35 764 €
- CVAE: Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises 8 954 €
- IFER: imposition forfaitaire des entreprises de réseau 26 119 €
- TFNB: Taxe foncière sur les propriétés non bâties 1 671 €
- Compensations diverses 445 €
- Dotation forfaitaire 13 603 €

Soit 86 556 €

1.b. Vote des taux des taxes directes locales 2018

L'harmonisation des taux des taxes « ménage » au sein de la Communauté de Communes doit se faire à l'horizon 2020. Pour 2018 ceux de la commune vont évoluer ainsi :

TAXE	TAUX 2017	TAUX 2018	Perte pour la commune
Habitation	18.06	13.97	42 882 €
Foncière bâtie	23.56	20.17	29 803 €
Foncière non bâtie	122.55	94.78	6 770 €

Vote :

- a- Attribution de compensation : **POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**
b- Taux : **POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

2. Budget principal de la commune

2.a. Affectation du résultat 2017 au 1^{er} janvier 2018

	01/01/2017	Compte administratif 2017	Résultat au 1 ^{er} /01/2018	Affectation
Fonctionnement	+ 446 087,78 €	+ 230 918,59 €	602 729,32 €	R 360 403,86 € I recette + 242 325,46 €
Investissement	- 10 930,31 €	- 57 902,68 €	- 68 832,99 €	I dépenses - 68 832,99 €

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2.b. Vote du budget 2018

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 557 271,48 €	1 557 271,48 €
Investissement	766 028,66 €	766 028,66 €

Principaux points du budget :

EN FONCTIONNEMENT :

- **Recettes: 1 557 271.48 € dont :**

Pour rappel en 2017 le BP est de 1 629 516.73 € et exécuté = 1 348 214.48€

- Excédent reporté pour une somme de 360 403.86 €
- Remboursement de la rémunération du personnel en maladie pour un montant de 25 000 €
- Produit des services 28 127.62 € dont :
 - vente de concessions cimetièrre 1000.00 €
 - tickets cantine pour un montant de 10 000.00 €
 - redevance centrale Commenge 4 305.62 €
 - contribution voies et chemins par l'entreprise RIVIERI 10 052.00 €, etc...
- Impôts et taxes : 413 938.00 € dont Taxe d'habitation 146 335€ +taxe foncière sur le bâti 177.324 €+taxe foncière sur le non bâti 23104€ +fonds national de garantie individuelle de ressources 48 286€ + fonds national de péréquation des ressources intercommunales 17 389 € + Droits de place 1 500 €
- Les dotations de l'état : 677 202 €
 - DGF :209 589 € (dotation globale de fonctionnement)
 - DSR : 133 356 € (dotation de solidarité rurale)
 - DNP :35 048 € (dotation nationale de péréquation)
 - participation des communes du canton aux frais de fonctionnement des écoles de Seix :14 000 €
 - dotation commune touristique : 35 869 €
 - contingent d'aide sociale :34 313 €
 - DCRTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) : 25 390 €
 - dotation unique compensation fiscale : 94.00 €
 - compensations fiscales pour le FB (foncier bâti) et le FNB (foncier non bâti) 4 906 € et la TH (taxe d'habitation) :12 465 €
 - allocation d'aide pour les rythmes scolaires : 4650 €
 - Divers : 1510 €
- Loyers des immeubles : 47 000 €
- Produits exceptionnels :5 600 € (remboursements sinistres assurances).

- **Dépenses :1 557 271.48 € dont :**

- Charges de fonctionnement reconduites pour un montant total de 471 040 €
- Charges de personnel reconduites en tenant compte des changements indiciaires intervenus pour les catégories C, 466 769 €
- Dépenses imprévues inscrites aux dotations aux provisions pour un montant de 175 888.33 € constituant des réserves de sécurité
- Excédent de fonctionnement viré en section d'investissement pour un montant de 242 325,46€
- Amortissements d'un montant de 10 206.00 €
- Autres charges de gestion courante intégrant les transferts :
 - vers les budgets annexes : 293 636.79 €
 - les indemnités des élus :34 707.00 €
 - les subventions aux associations :40 000.00 €
- Charges d'intérêts des emprunts :55 824.36 €
- Charges exceptionnelles (opération façades 6 000 €)

EN INVESTISSEMENT :

- **Recettes : 766 028.66 € dont :**

- Fonds de compensation de la TVA pour un montant de 17 000.00 € (estimation)
- Opération interne :l'excédent de fonctionnement devant couvrir une partie des restes à réaliser en investissement, pour un montant de 242 325.46 €
- RAR (restes à réaliser): proposition de report 251 015.30 € + 96 319.54 € = 347 334.84 €
pour couvrir l'autofinancement communal Cabane de Soulas (24 000 €), et la traverse village (182 426.25 €) (solde 44 589.05 €)
- Amortissements 1 346.00 € (frais d'étude) +8 860.00€ (subventions d'équipement) = 10 206.00 €
- Opération 45, Voirie subventions FSI/DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 47 061.00 €

Cette année sera particulièrement impactée par les travaux de la Maison du Haut-Salat qui devraient officiellement **démarrer mi-avril**.

La liste des entreprises retenues devra faire l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal. La tenue d'une CAO n'est pas à ce stade nécessaire, compte tenu de la procédure retenue.

Suivant l'appel de fonds transmis par la Cogemip, **le montant total des travaux à inscrire au budget 2018 s'élève à 2 633 296.51 €**

Les recettes prévisionnelles sont évaluées à 380 013,00 €. Le reste des dépenses étant couvert par l'emprunt (1.6 M €) dont seules 3 échéances sont intégrées et l'emprunt cessions de créances permettant de faire les avances en attente du paiement des subventions.

Aucune dépense de fonctionnement n'est à prévoir, **le contrat de gestion a été suspendu depuis la fermeture.**

EN FONCTIONNEMENT :

- **Recettes : 64 377.08 €**
 - Prise en charge du déficit par le budget principal pour un montant de 64 377.08 €
- **Dépenses : 64 377.08 €**
 - déficit antérieur 946.84 €
 - annonces et insertions 3 000.00 €, taxes foncières 7 748.00 €, assurance 490.00 €, eau 600.00 € : 11 838.00 €
 - frais de dossier emprunt : 4 000 €
 - charges d'emprunt : 2 446.24 € + 11 376 € = 13 822,24 €
 - 33 770.00 € : prise en charge des 14 % du CA (redevance vacancéole) et déficit de la structure

EN INVESTISSEMENT :

- **Recettes : 3 882 792.00 €**
 - subventions : DETR 240+ Région + Département = 1 142 792 €
 - **Emprunt pour un montant de 1 600 000 € (travaux) + 140 000 € (court terme) prévu en recettes et en dépenses, pour un montant total de 2 740 000 €**
- **Dépenses : 3 882 792.00 €**
 - Solde d'exécution reporté 25 333.81 €
 - Remboursement du capital des emprunts RAR 992.87 (échéance 2017) + 4 057.81 € + 1 140 000 € (Emprunt court terme) = 1 145 050.68 €
 - APD, PRO, consultation des entreprises : 79 111 €
 - Travaux installations techniques : 3 953.32 €

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.B. ALAE

3.B.a. Affectation du résultat

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2016	Part affectée à l'investissement Exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	0,00		-293,90	- 293,90
Fonctionnement	20 781,82		-20 348,10	+ 433,72
TOTAL	20 781,82	0,00	-20 642,00	139,82

AFFECTATION :

Reprise résultat 2017

Investissement : D001	-293,90
Fonctionnement : R002	133,72
S.Total	-160,18
Affectation compte 1068	300,00
Total	-160,18
	139,82

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.B.b. Vote Budget Primitif 2018

Le budget 2018 est un budget de reconduction tant en investissement qu'en fonctionnement.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Recette	300.00	Recette	117 130.55
Dépenses	300.00	Dépenses	117 130.55

EN FONCTIONNEMENT :

- **Dépenses : 117 130.55 €**
 - Les charges à caractère général sont stabilisées. Comme en 2017 les dernières factures LEC ont été réglées en 2018. Les charges prévisionnelles s'élèvent à 106 931.35 € (LEC 2018 80 283.35 € - 2017 26 648.00 €).
 - Charges à caractère général reconduites comme en 2017 (10 199.00 €)
- **Recettes : 117 130.55 €**
 - Excédent de fonctionnement pour un montant de 133.72 €
 - Dotations du Département (700.00 € 2016-17) et de la CAF (34 791.00 €) soit 35 491.00.00 €
 - Prise en charge par le budget principal du déficit: 81 505.83 €

EN INVESTISSEMENT :

- **Dépenses : 300.00 €**
 - Solde d'exécution d'inv. Reporté : 293.90 €
 - Immobilisations corporelles, RAR : 6.10 €
- **Recettes : (300.00 €)**
 - Affectation 2017, compte 1068 : 300.00 €

3.C. Village Vacances « Les Lannes »

3.C.a. Affectation du résultat

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2016	Part affectée à l'investissement Exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	-855,19	0,00	-5 590,71	-6 445,90
Fonctionnement	1 013,74	0,00	6 403,85	7 417,59
TOTAL	158,55	0,00	813,14	971,69

Rappel : Le résultat cumulé reporté des exercices antérieurs à 2009, présente un résultat différent de celui produit par le comptable.

		RAR
RAR	-18 594,09	D 155 901,90
Déficit fonctionnement.	0,00	R 137 307,81
Besoin	-25 039,99	RAR - 18 594,09
Affectation		
en Fonctionnement du déficit	25 039,99	
Reprise résultat		
INV. D001	-6 445,90	
Affectation	7 417,59	
FONCTIONNEMENT. R002	0,00	
	971,69	

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.C.b. Vote Budget Primitif 2018

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Recette	176 202.30	Recette	147 753.88
Dépenses	176 202.30	Dépenses	147 753.88

Ce budget sera particulièrement impacté par la fermeture de la Maison du Haut-Salat, le transfert d'un agent de la MHS vers la Souleille des Lannes et par la perte temporaire de la mutualisation entre les deux structures.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée sur les factures d'eau dont les montants et facturations se sont élevés en 2017 à hauteur de 22 000 € quant en moyenne elles peuvent être estimées autour de 5 500 €. De plus, Vacanceole nous a transmis un budget prévisionnel avec un estimatif de la contribution de la collectivité à hauteur de 108 000 € qui devra être révisé à la baisse.

Une réunion s'est tenue le 9 mars 2018 (conseil d'exploitation) pour envisager les pistes d'amélioration : période de fermeture/ouverture, politique commerciale accrue avec deux objectifs principaux : réduire la « voilure » sans dégrader la qualité du service.

Je vous propose à ce stade de prévoir 60 000 € au titre du déficit de structure et du contrat de gestion qui nous lie avec Vacanceôle.

Proposition : la poursuite des travaux sur toiture n'est possible que dans la mesure où l'on prévoit au budget le RAR (reste à réaliser) des emprunts déjà inscrits les années précédentes.

EN FONCTIONNEMENT :

- **Recettes : 147 753.88 €**
 - Prise en charge des budgets annexes par le budget principal pour un montant de 147 753.88 €
- **Dépenses : 147 753.88 €**
 - Contrat prestations services wi-fi : 354€
 - Travaux réparation de plomberie : 1 500.00 €
 - Primes d'assurance : 1 800.00 €
 - 60 000 € pour la prise en charge des 14 % du CA et déficit de la structure (Redevance réelle VACANCEOLE)
 - Taxes foncières : 66 000 € pour 2017 et 2018
 - Virement à la section d'investissement : 15 679.90 €
 - Intérêts des emprunts : 2 273.98 €

EN INVESTISSEMENT :

- **Recettes: 176 202.30 €**
 - Virement de la section de fonctionnement : 15 679.90 €
 - Excédent de fonctionnement : 7 417.59 € (compte 1068)
 - 29 204.00 € solde subvention DETR 2015 + Subvention DETR 2016 22 044.00 €, + subvention réserve parlementaire 10 000.00 € + FDAL 2018 15 000 € + 797.00 € (solde subvention 2016)=77 045€
 - RAR emprunt pour un montant de 76 856.81 € pour chdets.
- **Dépenses : 176 202.30 €**
 - Solde d'exécution d'investissement : 6 445.90 €
 - Remboursement emprunts : RAR 45 601.92 € + 13 854.50 € =59 456.42 € remboursement court terme 51 248.00 €+ 6 581.85 €
1 626.57 € (2017)
 - Frais d'étude : 48 776.44 €
 - Immo.constructions : RAR 107 716.93 € Réfection chdets (48 776.44 € + 58 940.49 €)
 - Immo.inst.techniques : RAR : 2 583.05 €

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.D. Réseau chaleur

3.D.a. Affectation du résultat

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent 2016	Part affectée à l'investissement Exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de Clôture 2017
Investissement	42 242,93	0	161,16	42 404,09
Fonctionnement	49 532,54	14 467,00	24 585,55	59 651,09
TOTAL	91 775,47	14 467,00	24 746,71	102 055,18

AFFECTATION :	Restes à réaliser	54 685,77 D 54685,77 0,00
	Total	54 685,77 R 0
	Affectation compte 1068	0,00
Reprise résultat 2017		
	Investissement : R001	42 404,09
	Fonctionnement : R002	47 369,41
	S.Total	89 773,50
	Affectation compte R1068	12 281,68
	Total	102 055,18

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.D.b. Vote Budget Primitif 2018

	INVESTISSEMENT
Recette	92 286.61 €
Dépenses	92 286.61 €

	EXPLOITATION
Recette	110 479.41 €
Dépenses	110 479.41 €

La maison du Haut Salat sera fermée toute l'année 2018, ce qui impacte la revente de chaleur en 2018 pour un montant estimatif de 21 000 €.

Hormis cet aspect, le budget 2018 est un budget de reconduction tant en investissement qu'en fonctionnement.

EN FONCTIONNEMENT :

- **Recettes : 110 479.41 €**
 - Excédent antérieur de 47 369.41€
 - Amortissements subventions 2018 pour un montant de 21 110.00 €
 - Vente de chaleur de 42 000.00 €
- **Dépenses 110 479.41 €**
 - La fourniture de plaquettes et le gaz pour 25 000.00 €
 - *La maintenance est assurée par nos agents.*
 - Primes d'assurances : 30.00 €
 - Frais de transports sur achats :3 500.00 €
 - Frais de la ligne de télésurveillance : 120.00 €
 - Dépenses imprévues : 8 703.75 €
 - Virement à la section d'investissement :14 305.84 €
 - Amortissements immobilisations 2018 : 23 295.00 €
 - Intérêt de l'emprunt :5 524.82 €
 - Charges exceptionnelles :30 000.00 €

EN INVESTISSEMENT :

- **Recettes: 92 286.61 €**
 - Excédent reporté :42 404.09€
 - Virement de la section de fonctionnement :14 305.84 €
 - Amortissements 2018 : 23 295.00 €
 - Affectation de résultat : 12 281.68 € (compte 1068)
- **Dépenses : 92 286.61 €**
 - Amortissements subventions 2018 : 21 110.00 €
 - Remboursement du capital de l'emprunt : 14 466.68 €

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.E. Lotissements

3.E.a. Affectation du résultat

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent 2016	Part affectée à l'investissement Exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de Clôture 2017
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	-139 611,59	0,00	0,00	-139 611,59
TOTAL	-139 611,59	0,00	0,00	-139 611,59

AFFECTATION : Restes à réaliser 2017 D 0,00 D 107333,82
Déficit inv. 0,00 R 107333,82
Affectation compte 1068 0,00 RAR 0

Reprise résultat 2017 avec affectation :

Investissement : 1068 R 0,00
Fonctionnement déficit D002 - 139 611,59

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.E.b. Vote Budget Primitif 2018

	INVESTISSEMENT
Recettes	107 333,82
Dépenses	107 333,82

	FONCTIONNEMENT
Recettes	354 699,02
Dépenses	354 699,02

Deux parcelles pourraient être mises à la vente suite à la proposition d'un acheteur. Pour autant, aucun acte de compromis de vente ni délibération du conseil municipal ne sont venus concrétiser cette possibilité. En conséquence, dans un souci de sincérité, le budget 2018 est un budget de reconduction tant en investissement qu'en fonctionnement. Une décision modificative pourrait intervenir en cours d'année si la vente se concrétisait.

EN FONCTIONNEMENT :

- **Recettes :**
 - Valeur des terrains :107 333,82€
 - Valeur de vente estimée des terrains :247 365,20€
- **Dépenses :**
 - Déficit antérieur :139 611,59€
 - Valeur des terrains :107 333,82 €
 - Autre charge exceptionnelle correspondant à une opération d'équilibre 107 753.61€

EN INVESTISSEMENT :

- **Recettes :**
 - Virement de la section de fonctionnement : 107 333.82 €
 - **Dépenses :**
 - Opérations patrimoniales : 107 333.82 €
- Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

4. Vote des subventions aux associations

Reporté.

5. Demande de FDAL

Pour la réfection de toitures des chalets au village vacances, il est demandé le fonds départemental d'action locale (FDAL).

Vote : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2

6. Travaux Maison du Haut Salat

- Madame le maire indique qu'il y a un dépassement de dépenses de 69 900 €
- Le conseil municipal vote pour l'option consistant à rajouter un balcon sur le salat.

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Le mobilier et le matériel de la MHS encore en état, pourra être donné ou vendu en respectant l'ordre de priorité suivant :
 - Collectivités (école, collège, EHPAD)
 - Restaurateurs seixois
 - Associations
 - Citoyens seixois
 - Autres

Madame Barascud est responsable de la prise de réservation et de la date d'enlèvement du matériel donné ou acheté. Le paiement se fait par acte administratif sachant que **le montant total de la vente ne peut dépasser 4600 €.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.
